

ESCAUDAIN - Marche

Rando des Mineurs



Règlement :

- 1 La randonnée est ouverte à tous, licencié ou non.
- 2 Les parcours sont entièrement fléchés.
- 3 L'épreuve se déroule selon les règles du cyclotourisme, les participants doivent se conformer au code de la route.
- 4 Chacun doit être couvert par une assurance resp. civile et sera seul responsable des accidents dont il sera victime ou auteur.
- 5 Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel des participants.
- 6 Les participants de moins de 18 ans devront se munir d'une autorisation parentale.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Montant de l'inscription : 3 €

NOM : _____

PRENOM : _____

E-MAIL : _____

Date de naissance : ____/____/____

VILLE : _____

CP : [][][][][][][][][]

PARCOURS :

10 16

Je déclare avoir pris connaissance du règlement. Je certifie sur l'honneur ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale à la pratique du vélo. Je participe à cette randonnée sous mon entière responsabilité..

Fait à Escaudain le : ____/____/2020

SIGNATURE :



VILLE D'ESCAUDAIN

Gratuit - 12 ans
accompagné d'un adulte
payant

Club Cyclo Vtt Escaudain

